

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-suspend-son-boycott.html>



Communiqué

# Le SNETAP-FSU suspend son boycott des instances de l'Enseignement Agricole

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

À l'appel du [SNETAP-FSU](#), au mois d'octobre dernier s'enclenchait la plus longue période de boycott des instances de pilotage que l'Enseignement Agricole ait connue, avec un appel assumé à la généralisation de cette action de protestation par notre Conseil Syndical National de janvier.

Ce boycott sans précédent, s'il a pour origine la protestation contre les nouvelles suppressions d'emplois prévues au budget 2012, s'explique ensuite par une rupture unilatérale du dialogue de la part d'un ministre parti en campagne et qui refusait de rendre des comptes aux personnels comme aux usagers de l'Enseignement Agricole Public, tant sur le plan des conséquences d'un assèchement budgétaire méthodique que sur celui de réformes pédagogiques qui n'en portaient que le nom !

Le [SNETAP-FSU](#), qui avait appelé sans ambiguïté les personnels de l'[EAP](#) à se mobiliser les 1er et 6 mai pour une politique alternative à celle du président sortant, prend acte du choix clair d'une majorité de nos citoyens de tourner la page d'un quinquennat marqué par la volonté d'opposer les Français entre eux, d'abaisser nos services publics et de tourner le dos à l'Ecole républicaine.

Aussi, le **Bureau National du SNETAP-FSU, réuni le 9 et 10 mai, a décidé la suspension de ce mouvement de boycott des instances.** Les conditions d'un dialogue renoué et surtout renouvelé lui paraissent réunies. De la rencontre, que nous souhaitons rapide en regard de la situation critique de notre outil public de formation, avec le futur ministre de l'agriculture, le SNETAP-FSU attend :

- une toute autre **qualité d'échanges**, que celle basée sur le mépris du précédent ministre, et un respect réaffirmé du rôle des représentants élus des personnels dans des instances qui ne se confondent plus avec des chambres d'enregistrement
- une **ambition** qui ne soit pas feinte, afin de renouer avec le développement de l'offre de formation nos établissements publics (avec l'arrêt des fermetures de classes comme de sites, la fin des plafonnements de nos effectifs, le rétablissement des emplois et la résorption de la précarité...)

Pour cela, des décisions immédiates s'imposent : **un collectif budgétaire en vue de rétablir les postes annoncés à la suppression à la rentrée et de redonner de véritables perspectives de dé-précarisation au plus grand nombre, une révision de la réforme du STAV conduite jusque là à l'aune de la pénurie imposée.**

C'est parce qu'il ne préjuge pas des actes du prochain gouvernement que le SNETAP-FSU suspend son boycott. Le Ministre de l'Agriculture, à qui un courrier partira dès sa nomination, devra compter avec la vigilance et la capacité de mobilisation du SNETAP-FSU. Il y a urgence à redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public... et le temps est venu de passer aux actes !

Paris, le 14 mai 2012